



**Baromètre
socio-économique 2013**

FGTB

Ensemble, on est plus forts

Baromètre socio-économique 2013

Table des matières

■ Avant-propos	7
■ 1. Point de départ de la crise des dettes et de l'euro	9
2007-2008 : la crise financière et le sauvetage des banques	9
■ 2. Des réponses à la crise économiquement contreproductives...	11
■ 3. ... et socialement désastreuses	13
■ 4. Allemagne : un contre-modèle pour l'Europe	15
1. Notre modèle social meilleur pour l'économie !	16
2. Une plus grande cohésion sociale en Belgique	18
3. Les clignotants passent à l'orange	20
■ 5. Lever les obstacles pour une vraie relance	21
1. Des prix surfaits	21
2. Une fiscalité injuste et inefficace	24
3. Nos entreprises ne participent pas assez à la solidarité	27
4. Trop de revenus échappent à l'impôt	28
5. Des investissements publics insuffisants	28
6. Des aides publiques aux entreprises mal ciblées et inefficaces	30
■ 6. Conclusions : besoin d'une politique de relance par la demande	32

Avant-propos

Lorsque la crise à éclaté à la suite de la crise des subprimes aux USA et des déboires consécutifs de grandes institutions financières comme le géant Lehmann-Brother, tout le monde ou presque a dénoncé en chœur les dérives de la financiarisation et les abus de la spéculation, la logique de profits à court terme des traders. Dans les cénacles internationaux, on a entendu parler pour la première fois avec intérêt de la nécessité de réguler le monde de la finance, de le moraliser. On a osé parler de taxe sur les transactions financières.

Depuis lors, l'argent a coulé sous les ponts. L'endettement des Etats pour sauver leur système bancaire s'est retourné contre eux et contre leur population. La responsabilité de la crise a été reportée sur eux.

Les dettes souveraines ont permis au monde de la finance de reprendre la main. Les agences de notation le doigt sur la gâchette ont refait la pluie et le beau temps. Les Etats endettés n'ont pu que se soumettre.

Dès lors les remèdes proposés pour une sortie de la crise ont été mis « cul par dessus tête ». Le monde de la finance a dégage ses responsabilités. Coupables les Etats, leurs dépenses excessives, leur coûteuse protection sociale, la rigidité de leur marché du travail, les salaires excessifs qu'autorise cette rigidité, trop élevés pour soutenir la concurrence mondiale. Austérité, compétitivité, flexibilité sont devenus les nouveaux dogmes de la théorie économique.

L'opportunité que la crise offrait de changer un tant soit peu le système capitaliste s'est muée en opportunité pour le système capitaliste de démanteler les Etats dits « providence » et d'aller plus loin encore dans la dérégulation. Mais paradoxalement, cette poussée pour moins d'Etat se conjugue avec une reprise en main du politique. Chez nous l'Europe s'est faite l'instrument de cette reprise en main à travers la Gouvernance économique, les traités en « Packs » et le traité budgétaire.

Les vieux crédos libéraux ont repris le dessus : une politique de l'offre qui - concurrence globale oblige - repose sur une baisse des coûts du travail, une baisse des cotisations sociales qui les grèvent et donc, une baisse de la protection sociale, une baisse des dépenses publiques. Tous à la diète.

Or, après quelques années de cette politique, on en mesure les effets désastreux. L'austérité s'est avérée contreproductive du point de vue économique : elle a aggravé la chute de la demande intérieure et accentué la récession, fait grimper les taux de chômage, dramatiques chez les jeunes. Elle a appauvri les populations. De même, les « réformes » du marché du travail et la flexibilité à outrance, dont l'Allemagne s'est faite la championne, ont déstabilisé le monde du travail et fait chuter les salaires, creusé les inégalités.

Sortir de la crise, relancer l'économie, recréer des emplois, impliquent que l'on prenne le contrepied de cette politique et du modèle allemand qui veut s'imposer à l'Europe. Une vraie politique

de relance passe par une politique de la demande, elle-même renforcée par une redistribution plus juste des revenus via la fiscalité. Le salaire doit retrouver sa fonction première qui n'est pas de maximiser les profits mais d'offrir aux travailleurs une vie décente et une sécurité d'existence.

L'Etat doit reprendre sa place et ses rôles de garant de l'intérêt général, de régulateur du marché, de redistributeur de la richesse, de protection des plus faibles, d'investisseur public pour rencontrer les besoins de la population et suppléer aux déficiences - ou abus - du marché. C'est ce qui ressort des données objectives mises en relief par notre dernier baromètre socio-économique.

Anne DEMELENNE
Secrétaire générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Demeleenne', with a long horizontal line underneath.

Rudy DE LEEUW
Président

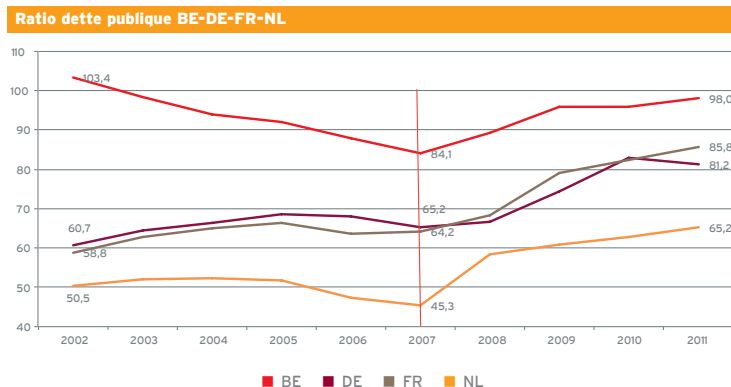
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rudy De Leeuw', with a long horizontal line underneath.

1 Point de départ de la crise des dettes et de l'euro

Voilà maintenant 5 ans que nous nous débattons dans la crise. Ses dernières manifestations - surendettement des Etats, crise de l'Euro, risque d'insolvabilité de certains Etats - ne doivent pas nous faire perdre de vue que c'est la crise financière et bancaire qui est à l'origine de tous les maux. Jusqu'en 2007, et malgré une croissance modérée, l'Etat belge était sur la bonne voie pour réduire sa dette publique. Celle-ci avait baissé de 20% en 5 ans et nous étions en bon chemin pour arriver à 60% en 2015 sans douleur ni austérité.

■ 2007-2008 : la crise financière et le sauvetage des banques

Mais ce rappel ne suffit pas à expliquer la crise financière elle-même. On la doit principalement à la financiarisation de l'économie liée à la dégradation de la répartition entre les revenus du travail et les revenus du capital au profit de ces derniers. Cette masse monétaire n'a pas servi à l'investissement dans l'économie mais à la spéculation, tandis que les ménages ont vu leur endettement s'accroître.



Source : Eurostat 2012.

Le graphique ci-dessous montre que les salaires ont perdu 1,1% de PIB de 1996 à 2011 tandis que les dividendes augmentaient de 2,3% sur la même période.

Répartition de la valeur ajoutée dans les sociétés non financières

	1996	2008	2009	2010	2011
Rémunération des salariés	64,6%	62,9%	65,3%	63,6%	63,5%
Dividendes versés nets	7,2%	10,6%	13,9%	9,5%	9,5%

Source : ICN, Calcul CCE.

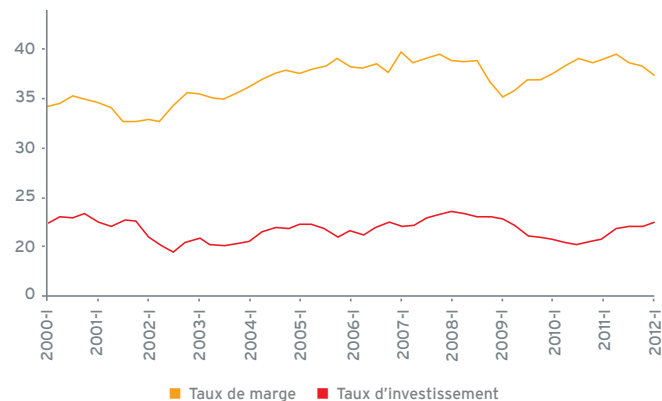
Variation de la répartition de la valeur ajoutée dans les sociétés non financières

	1996-2011	1996-2008	2008-2009	2009-2011
Rémunération des salariés	-1,1%	-1,7%	2,4%	-1,8%
Dividendes versés nets	2,3%	3,4%	3,3%	-4,5%
Valeur ajoutée (variation annuelle moyenne)	4,1%	4,7%	-3,8%	4,9%

Source : ICN, Calcul CCE.

On voit ainsi dans le graphique ci-contre que la part des investissements est bien en deçà de la part des dividendes distribués ce qui est le signe de cette financiarisation de l'économie.

Taux de marge et taux d'investissement des entreprises non financières (en % de la valeur ajoutée)



Source : Bureau du Plan, 2012.

2 Des réponses à la crise économiquement contreproductives...

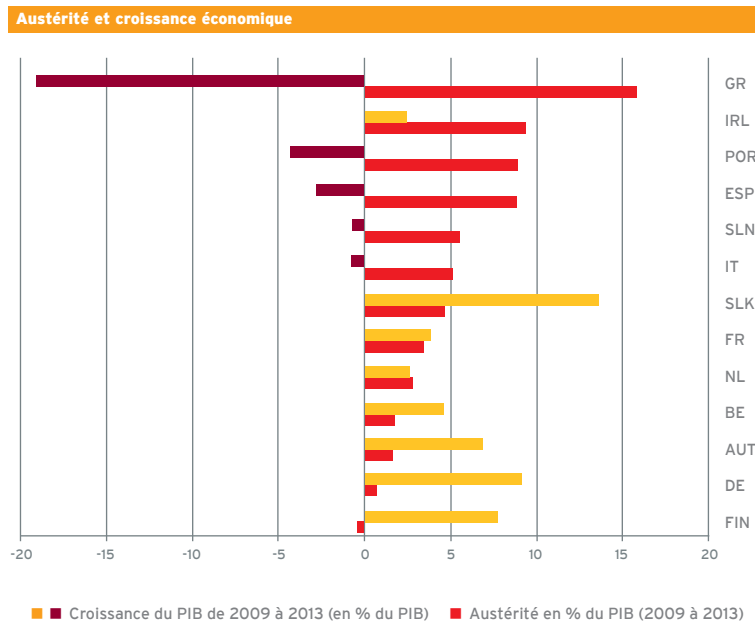
Les réponses à la crise proposées par l'Union européenne, appuyées par les employeurs et mises en œuvre dans la plupart des pays de l'Union Européenne, n'apportent pas de solutions aux déséquilibres de l'économie. Elles renforcent les mécanismes du marché basés sur :

- la concurrence par les coûts
- la concurrence fiscale
- le dumping social

Cela mène à la baisse du pouvoir d'achat des ménages et la consommation intérieure que renforcent la

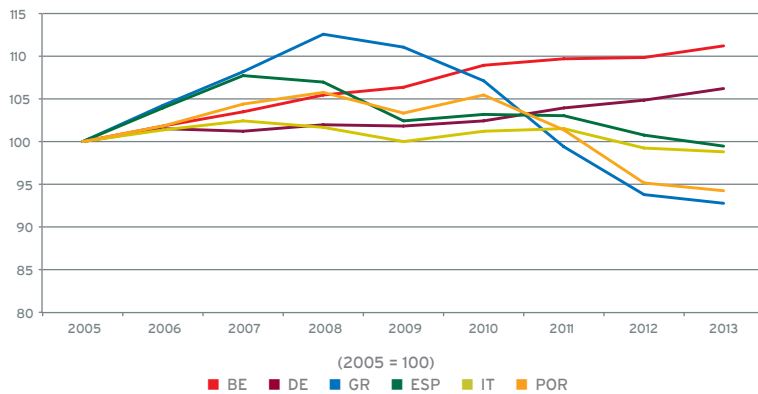
- la baisse des dépenses publiques,
- la baisse de la protection sociale.

On voit dans le graphique suivant qu'une austérité accélérée va de pair avec une accentuation de la récession.



Source : FMI World Economic Outlook, FMI Fiscal Monitor, 2012.

Evolution de la consommation des ménages



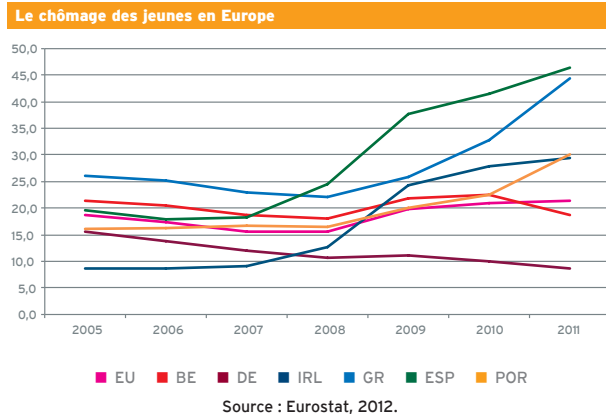
Source : Ameco (Commission Européenne), 2012.

Les "PIGS" ont vu la consommation des ménages chuter alors que chez nous les amortisseurs sociaux (index, fonction publique, chômage temporaire) ont permis de maintenir la demande intérieure et la consommation des ménages à un bon niveau.

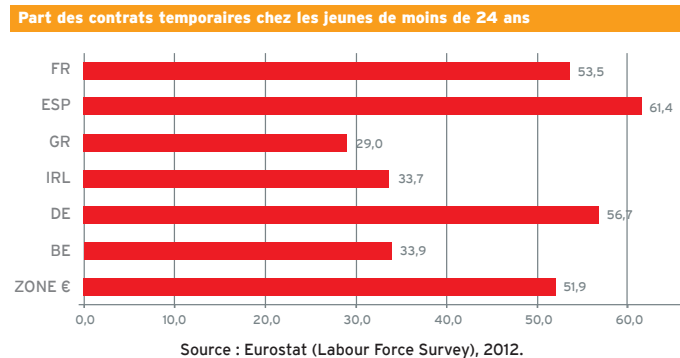
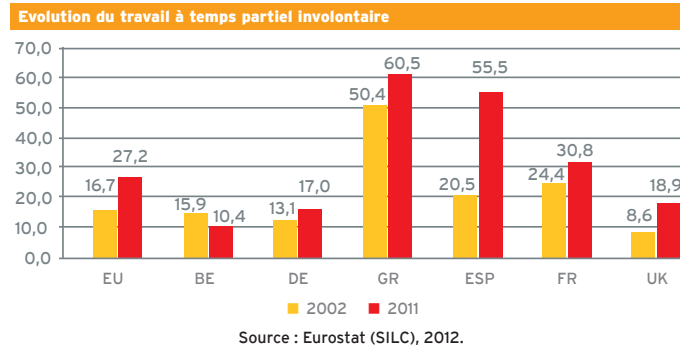
3 ... et socialement désastreuses

La baisse de la consommation et des dépenses publiques se traduit par des faillites, des restructurations et la montée du chômage.

La pauvreté regagne du terrain surtout parmi les sans emploi. Parmi les plus touchés : les jeunes.

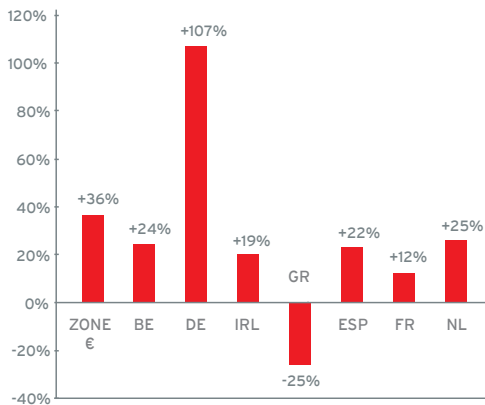


La flexibilité poussée à l'extrême débouche sur des emplois de plus en plus précaires : temps partiel, intérim, etc.



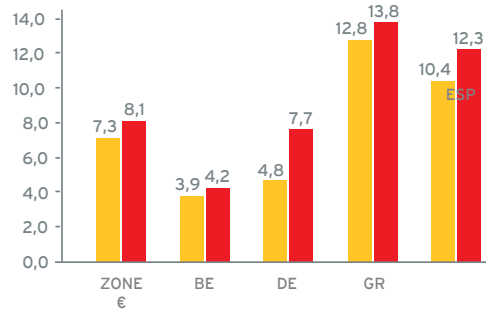
Les salaires subissent une pression à la baisse et on voit réapparaître le phénomène des travailleurs pauvres et des mini-jobs (temps partiels ou intérim) qu'il faut parfois cumuler pour nouer les deux bouts.

Evolution du nombre de travailleurs cumulant deux emplois



Source : Eurostat (LFS), 2012.

Risque de pauvreté pour les travailleurs en Europe 2005-2011



■ 2005 ■ 2011 (2010 pour GR et EU)

Source : Eurostat (SILC), 2012.

4 *Allemagne : un contre-modèle pour l'Europe*

Si sur le plan de la dette publique ou des exportations, l'Allemagne a de bons résultats, les graphiques qui précèdent montrent le prix que paient les travailleurs allemands pour cette « bonne santé » économique : une chute des salaires, une pauvreté galopante, une grande précarité de l'emploi.

Malgré la tentative du Gouvernement allemand de les camoufler, les chiffres de la pauvreté et de la précarité en Allemagne sont parlants :

- La pauvreté allemande atteint 16% de la population. Le risque de pauvreté des travailleurs a quasi doublé depuis 2005.
- En 10 ans, le nombre de personnes obligées d'avoir 2 emplois a doublé.
- Presque 5 millions de personnes travaillent soit dans le cadre d'un mini job c.à.d. un emploi qui ne rapporte pas plus de 400 € par mois (sans ouvrir des droits à la sécurité sociale), soit dans le cadre d'un emploi à 1€ de l'heure.
- Au total, l'emploi précaire (contrats temporaires, intérim, temps partiels involontaires) représente 26% de l'emploi total.
- Les inégalités ont augmenté: en 1998, les 50% les plus pauvres de la population possédaient 4% de l'ensemble des richesses. En 2008, ce pourcentage était d'à peine 1%.

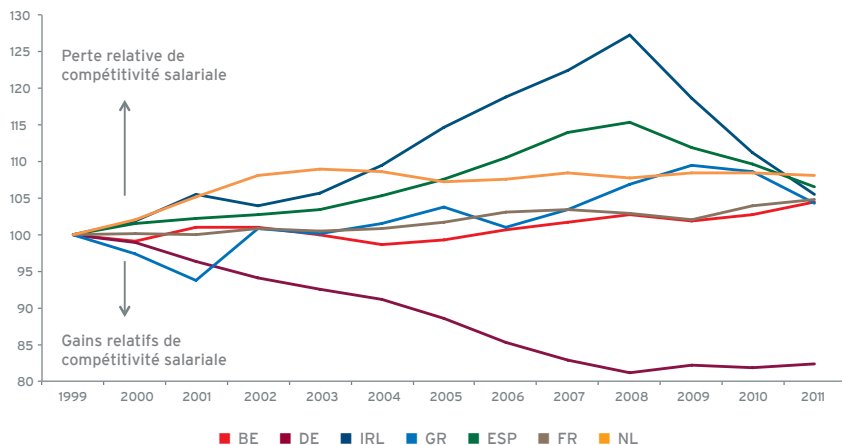
Le succès de l'Allemagne repose sur le recul social et c'est ce modèle que l'on veut appliquer aux pays les plus endettés où les taux de pauvreté sont encore plus élevés. La transposition du modèle allemand à ces pays ne les rend en rien plus compétitifs sur le plan des exportations malgré leurs bas salaires et accentue la précarisation du monde du travail ainsi que la dégradation du niveau de protection sociale.

■ 1. Notre modèle social meilleur pour l'économie !

La tentation est grande d'accrocher notre wagon à la locomotive allemande et donc d'appliquer les mêmes recettes.

Le "modèle" allemand et ses bonnes performances à l'exportation reposent essentiellement sur la compression des salaires et sur la flexibilisation du marché du travail qui « améliorent » sa position concurrentielle en termes salariaux.

Evolution de la compétitivité salariale avec le reste de la zone euro



Source : Eurostat, 2012.

Mais la productivité n'est pas au rendez-vous. Grâce à la productivité élevée de nos travailleurs, le coût salarial par unité produite est inférieur en Belgique à celui de la France et de l'Allemagne, bonne dernière dans cette comparaison avec nos voisins les plus proches. Nos salaires et leur indexation automatique prouvent ainsi qu'ils ne représentent pas un handicap.

Coût salarial par unité produite dans l'industrie	
Pays Bas	€ 0,50
Belgique	€ 0,67
France	€ 0,74
Allemagne	€ 0,75

Source : CE, 2010.

Si on se penche sur les performances économiques en termes d'emplois et de croissance, on constate que notre système, qui repose sur une protection sociale forte, enregistre de bons résultats : la croissance du PIB de 1996 à 2011 est en fin de compte plus forte.

L'emploi a plus augmenté chez nous qu'en Allemagne. Il a également été moins « morcelé » : les 8% de croissance de l'emploi en Allemagne ne représentent que 1% d'heures de travail en plus. Cela est dû aux « mini-jobs » à moins de 5 euros de l'heure et qui n'ouvrent aucun droit à la sécurité sociale.

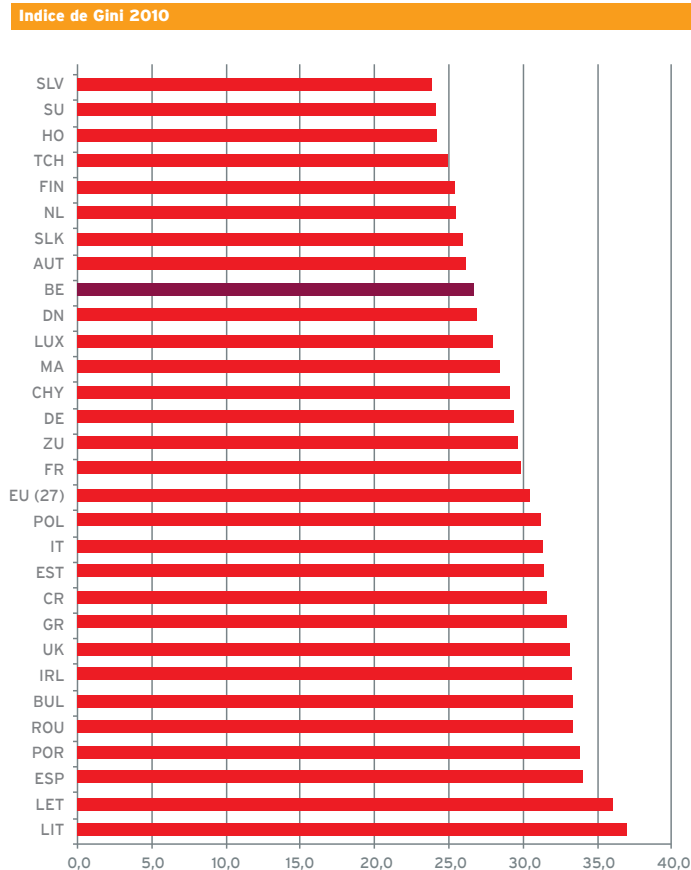
Evolution de l'emploi salarié et de la croissance 1996-2011			
	Emploi (personnes)	Emploi (heures)	PIB (volume)
Allemagne	8%	1%	23%
France	15%	7%	29%
Pays Bas	22%	15%	37%
Belgique	20%	19%	33%

Source : Comptabilités nationales (DESTATIS, CBS, INSEE et BNB), 2012.

■ 2. Une plus grande cohésion sociale en Belgique

Si on mesure d'une manière plus large les performances économiques de notre pays en y intégrant son efficacité en termes de cohésion sociale, on constate qu'il se comporte mieux - ou qu'il recule moins - que ses voisins.

En terme d'inégalités : sans être la championne du monde, la Belgique est très bien placée dans le classement pour ce qui est du degré d'égalité mesuré par l'indice de GINI.



Source : Eurostat, 2012.

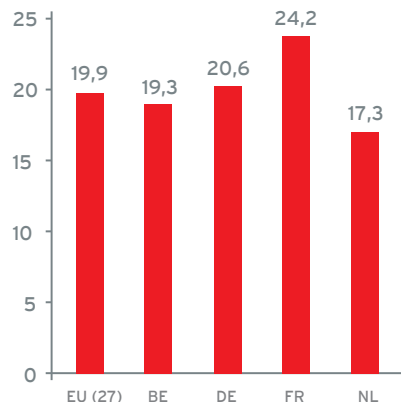
Avec 15% de la population, notre taux de pauvreté est encore trop élevé mais malgré la crise il n'a quasiment pas bougé. Ce chiffre masque cependant des glissements pour certaines catégories comme les chômeurs qui se sont plus appauvries que d'autres.

Comme on l'a montré plus haut (graphique risque de pauvreté chez les actifs page 14) le taux de « travailleurs pauvres » n'a quasiment pas bougé chez nous entre 2005 et 2011 alors qu'il a presque doublé en Allemagne et fortement augmenté dans des pays comme l'Espagne ou la Grèce où le niveau de pauvreté était déjà très élevé.

Ces relativement bonnes performances en matière de cohésion sociale, on les doit bien entendu principalement à notre sécurité sociale et aux transferts de solidarité que certains nomment « charges sociales ». Il est intéressant de relever que l'efficacité de notre sécurité sociale est double : elle protège mieux de la pauvreté que dans de nombreux pays de l'OCDE et elle coûte moins cher.

En Belgique, les dépenses publiques en protection sociale (dépenses publiques liées à la maladie, à l'invalidité, à la vieillesse, à la famille et aux enfants, au chômage, au logement sous forme d'avantages en nature, et à l'exclusion sociale) sont moins élevées que dans la plupart des pays de l'Union, en pourcentage par rapport au PIB.

Dépenses publiques pour la protection sociale en % du PIB, 2010

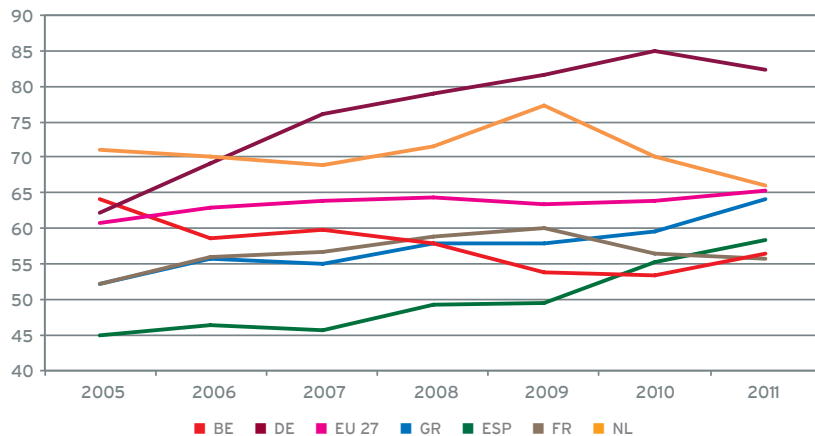


Source : Eurostat, 2012.

■ 3. Les clignotants passent à l'orange

Ceci dit notre situation n'est pas totalement idyllique. Le risque de pauvreté augmente chez nous aussi. Le premier groupe à risque est celui des chômeurs qui vont être frappés de plein fouet par la dégressivité des allocations de chômage.

Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale pour les chômeurs (population âgée de 18 ans et plus)



Source : Eurostat, 2012.

Au stade actuel, on voit que ce risque a déjà augmenté depuis 2005. A noter que l'Allemagne est championne dans ce domaine. En la suivant dans la voie des réformes Hartz, nous aurons les mêmes résultats.

En ramenant à terme les allocations aux minima forfaitaires de 1.113 € pour un chef de ménage, 934 € pour un isolé et 494 € pour un cohabitant, les montants des allocations de chômage passent tous sous le seuil de pauvreté de 1.000 €/mois pour un isolé, 1.500 € pour un couple et 2.101 € pour un ménage avec deux enfants.

Notons que le salaire minimum interprofessionnel d'environ 1250 euros nets /mois n'est pas très éloigné de ce seuil.

C'est sur ce schéma que repose le modèle allemand. Ce modèle basé sur les exportations repose sur la baisse du revenu disponible (du travail ou de la protection sociale) des ménages et une réduction des dépenses publiques qui servent à amortir les chocs conjoncturels.

C'est ce modèle que la Troïka (Commission Européenne, Banque Centrale et FMI) veut généraliser. Ce modèle nous mène droit dans le mur !

5 *Lever les obstacles pour une vraie relance*

■ 1. Des prix surfaits

On épingle toujours les coûts salariaux mais les salaires ne sont qu'un des facteurs de production et n'interviennent que pour une faible part dans la fixation des prix à la consommation. Comment se fait-il que tout soit systématiquement plus cher ou augmente plus vite chez nous ?

Or ces prix élevés, dont ceux de l'énergie, pèsent sur les coûts de revient des entreprises mais grèvent aussi le pouvoir d'achat des ménages. L'énergie et l'alimentation sont deux postes qui pèsent le plus sur les revenus des ménages et d'autant plus que leurs revenus sont bas.

Sur la période 1996-2011 les prix à la consommation de la pluparts des produits ont augmenté de 35,2% chez nous contre 27,9% en moyenne chez nos voisins. Mention spéciale pour les prix des produits alimentaires, de l'eau, de l'électricité et du gaz qui représentent un tiers des dépenses des ménages et sont responsable de 78% du différentiel d'inflation avec les pays voisins. C'est le résultat d'une absence ou d'un insuffisance de contrôle des prix.

On constate en effet que dans les secteurs où une régulation existe, comme dans le prix des médicaments, ou des honoraires médicaux, les hausses sont contenues.

En Belgique, les prix sont trop hauts !

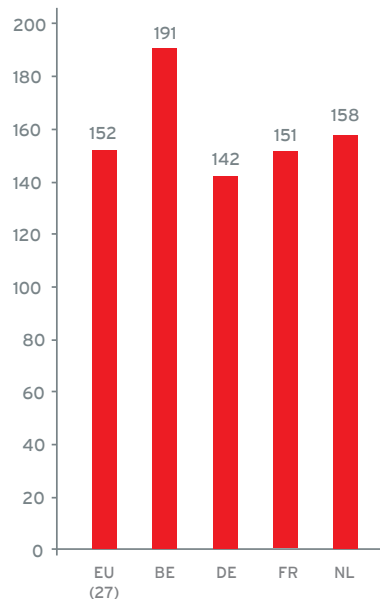
Evolution cumulée des prix à la consommation en Belgique et dans les 3 pays voisins			
1996-2011	Part du budget	Belgique	Moyenne 3 pays voisins
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	17	40,1	25,8
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	16	65,7	46,1
dont électricité, gaz et autres combustibles	6	100,5	86
Transport	14	50,4	42,5
dont combustibles et lubrifiants	4	96	89,9
Loisirs et culture	13	11,7	0,1
Hôtels, cafés et restaurants	9	49,2	35,4
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	7	23,8	13,8
Autres biens et services	7	39,6	30,9
Vêtements et chaussures	7	8,2	4,3
Santé	4	13,8	38,9
Boissons alcoolisées, tabac	3	47,3	68,7
Communication	3	-17,9	-28,8
Enseignement	1	23,7	53
INPC total	100	35,2	27,9
dont indice santé		32,3	

Source : Bureau du Plan, 2012.

L'explication de ces différences est assez simple : en Belgique, certains secteurs prennent des marges bénéficiaires trop importantes et plus grandes que chez nos voisins.

Notre économie est aussi grande consommatrice d'énergie, ce qui pèse sur les prix. Nos entreprises ont une grande marge de réduction de leurs coûts sur ce poste qui est aussi un des instruments d'une croissance durable.

**Intensité énergétique de l'économie
(Kilogramme de pétrole équivalent par 1000 euro), 2010**



Source : Eurostat, 2012.

■ 2. Une fiscalité injuste et inefficace

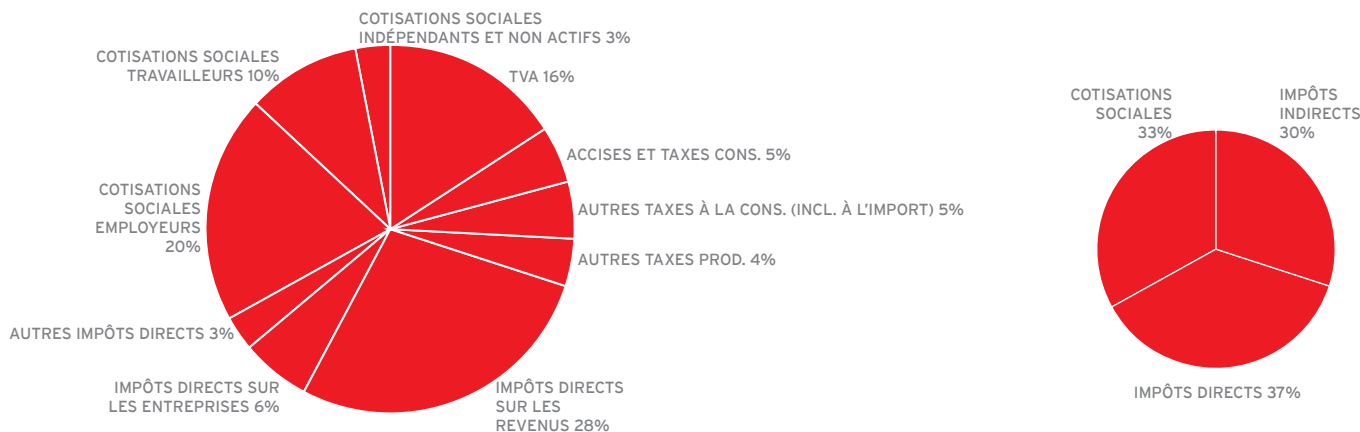
La fiscalité sert à financer les moyens de fonctionnement de l'Etat et des services publics. C'est aussi un instrument de redistribution des revenus mais encore un instrument d'orientation de l'économie.

Pour assurer ces trois fonctions, les prélèvements fiscaux doivent être suffisants, justement répartis en fonction de la capacité contributive et de la création de richesse. Mais aussi judicieusement redistribués pour une plus grande efficacité économique.

Or notre fiscalité pêche sur plusieurs de ces points : elle est injuste, insuffisante sur les hauts revenus et mal redistribuée, c'est-à-dire inefficace en ce qui concerne les objectifs économiques poursuivis, dont l'objectif central de toute politique : la création d'emplois.

Comme on le voit dans le graphique ci-dessous, l'essentiel des recettes fiscales provient de l'impôt des personnes physiques, c'est-à-dire principalement des revenus du travail, ou des impôts indirects, qui comme chacun sait reposent sur le consommateur final, c'est-à-dire à nouveau les revenus du travail.

Répartition des recettes fiscales et sociales de l'Etat



Source : Eurostat, 2012.

C'est que tous les revenus ne sont pas placés sur un pied d'égalité devant l'impôt. Ils sont plus ou moins taxés selon leur origine et plus ou moins connus du fisc. Les revenus du travail doivent ainsi en Belgique faire l'objet d'une double déclaration du travailleur et de l'employeur. Ce n'est pas le cas pour les dividendes et les intérêts de placements financiers, imposés à la source (sauf pour les plus values) mais libératoires, c'est-à-dire que le précompte vaut solde de tous comptes et exonère le bénéficiaire du revenu de le mentionner à l'administration fiscale.

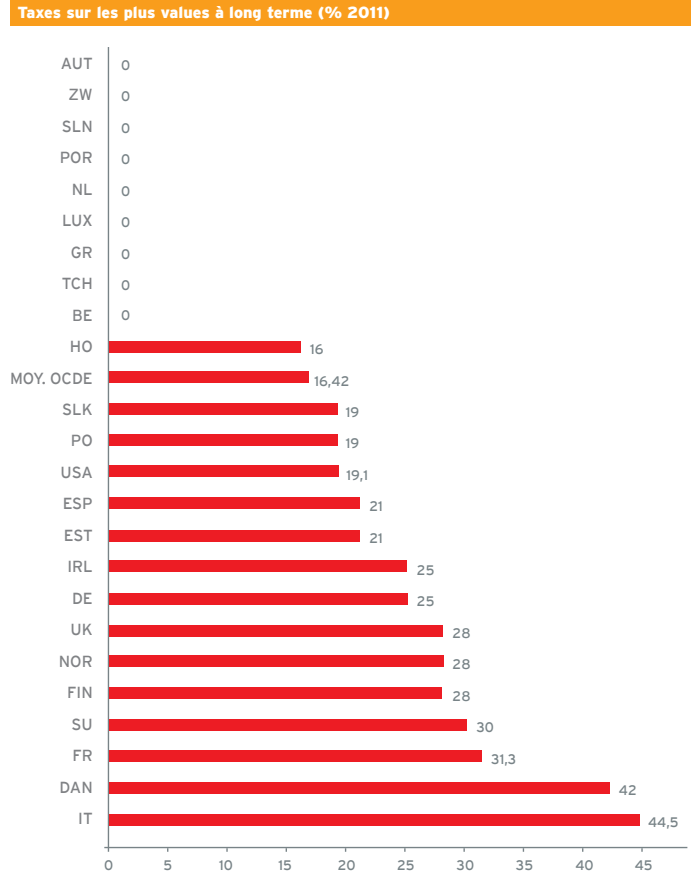
A noter que la France n'impose pas d'obligation de déclaration croisée mais comme il n'y a pas de secret bancaire, l'administration fiscale dispose de toutes les données dont elle a besoin.

Aux Pays-Bas et aux USA le versement d'intérêts par les institutions financières ainsi que le paiement de dividendes font l'objet d'une information systématique à l'administration fiscale.

Obligation ou non d'échange d'informations entre le débiteurs de revenus et l'administration fiscale nationale				
Pays	Information obligatoire par le débiteur de revenu - selon le type de revenu			
	Employeurs - salaires	Administrations publiques - pensions & allocations	Institutions financières - intérêts	Sociétés - dividendes
Autriche	✓	✓	✗	✗
Belgique	✓	✓	✗	✗
Tchéquie	✓	✓	✓	✓
Danemark	✓	✓	✓	✓
Estonie	✓	✓	✓	✓
Finlande	✓	✓	✓	✓
France	✗	✗	✗	✗
Allemagne	✓	✓	✗	✗
Grèce	✓	✓	✓	✓
Hongrie	✓	✓	✓	✓
Irlande	✓	✓	✓	✗
Italie	✓	✓	✓	✓
Luxembourg	✓	✓	✗	✓
Pays Bas	✓	✓	✓	✓
Norvège	✓	✓	✓	✓
Pologne	✓	✓	✓	✓
Portugal	✓	✓	✗	✓
Slovaquie	✗	✗	✗	✗
Slovénie	✓	✓	✓	✓
Espagne	✓	✓	✓	✓
Suède	✓	✓	✓	✓
Suisse	✗	✗	✗	✗
Royaume Uni	✓	✓	✗	✗
USA	✓	✓	✓	✓

Source : OECD - Forum on Tax Administration - Tax Administration in OECD and Selected Non-OECD countries: Comparative Information Series (2010) 3 March 2011.

A noter également l'absence chez nous de toute imposition des plus-values à long terme sur les revenus du capital alors que des pays très libéraux comme les Etats-Unis ou le Royaume Uni imposent une taxe respectivement de 19,1% et 28%. La Belgique demeure un paradis fiscal pour les bénéficiaires de revenus mobiliers.



Source : Ernst & Young LLP : " Corporate Dividend and Capital Gains Taxation: A comparison of the United States to other developed nations" - February 2012.

■ 3. Nos entreprises ne participent pas assez à la solidarité

La fiscalité sur les revenus des entreprises semble plus élevée chez nous que chez bon nombre de pays européens mais le taux réel de l'ISOC est de loin inférieur au taux officiel grâce aux systèmes de déductions fiscales.

Le taux de l'impôt des sociétés en Belgique a trois visages :

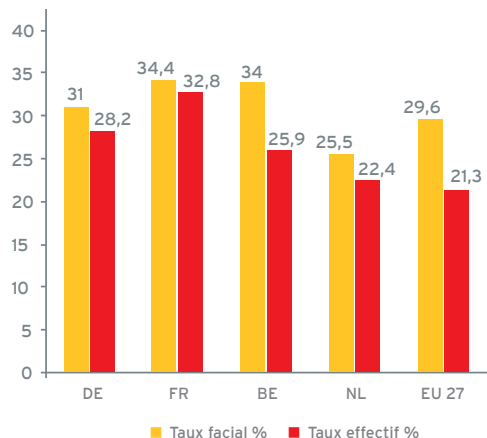
- le taux facial, tel que défini par la loi : 33,99%. Il sert principalement à étayer les lamentations et les comparaisons internationales peu flatteuses.
- Le taux implicite, mesure le taux de l'impôt prélevé au titre de l'ISOC par rapport à l'ensemble macro-économique de la base imposable. C'est-à-dire des résultats des entreprises, qu'ils soient positifs ou négatifs, donc après déductions fiscales (type intérêts notionnels) ou pertes: 16%.
- le taux réel qui correspond à l'impôt effectivement payés par les sociétés sur les seuls résultats positifs des sociétés : 25,9%.

Et c'est sans compter les autres nombreux subsides aux entreprises sous forme de réductions de cotisations sociales ou de réductions d'impôt.

En fait la Belgique est vice-championne d'Europe pour ce qui est des cadeaux aux entreprises : 22% de leurs impôts leur reviennent sous formes d'aides et de réductions d'impôts. Si bien que le taux réel final de l'impôt des sociétés retombe chez nous à 15% en moyenne.

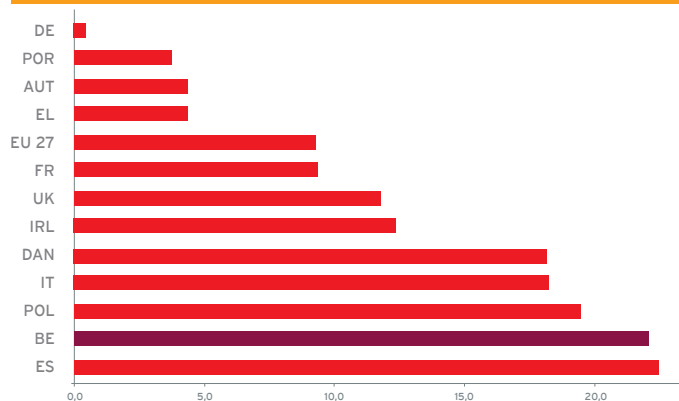
L'Allemagne qui sert de référence pour les coûts salariaux est par contre la plus chiche.

Taux facial et taux effectif de l'impôt des sociétés 2011



Source : CE, 2012.

Dépenses fiscales % des revenus sur les entreprises (ISOC)



Source : CE, 2012.

■ 4. Trop de revenus échappent à l'impôt

La justice fiscale voudrait que l'on fasse contribuer tous les revenus quelle que soit leur provenance, et tous les contribuables selon leur capacité contributive. La difficulté avec les revenus du capital et de la propriété, c'est que l'administration fiscale n'en a pas connaissance comme l'indique l'indicateur suivant.

■ 5. Des investissements publics insuffisants

Les faiblesses - et les largesses excessives - de notre fiscalité privent l'Etat de moyens. Il ne dispose pas des leviers de commandes de l'économie ni de la possibilité d'injecter efficacement de l'argent au service de l'emploi et des services au public.

L'austérité et en particulier la « règle d'or » qui consiste à inscrire dans la Constitution l'interdiction d'un déficit supérieur à 60% du PIB et qui ne tient pas compte des investissements publics au service de l'économie, prive l'Etat de sa capacité d'intervention. La Belgique avec l'Allemagne est en queue de peloton pour ce qui est des investissements publics en pourcentage de son PIB.

Pourtant, le manque d'investissements et le retard dans le renouvellement des grandes infrastructures nous handicapent pour l'avenir. La politique budgétaire sans vision est une bombe à retardement.

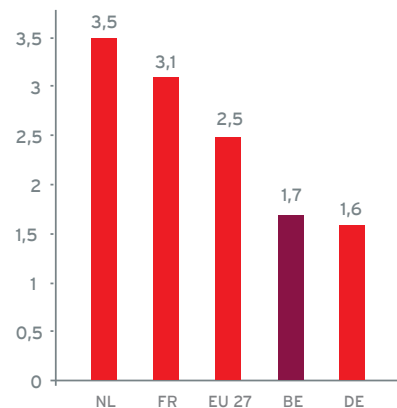
En Belgique, par exemple, le manque d'investissements dans le domaine des énergies « du futur » c'est-à-dire renouvelables et dans les économies d'énergie à travers l'efficacité énergétique des bâtiments se paiera cash en termes de déficit commercial, de dépenses pour le budget des ménages mais aussi sous forme d'émissions de CO₂.

L'énergie consommée par le parc immobilier belge représente environ 35% de la consommation d'énergie primaire de la Belgique. Les bâtiments résidentiels interviennent pour 3/4 dans ce chiffre.

Répartition de la fortune en Belgique



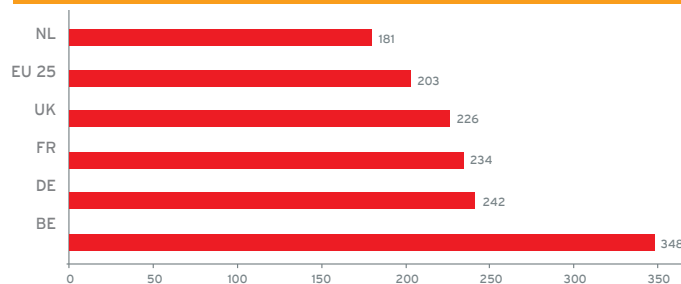
Investissements publics en % du PIB



Source : Eurostat, 2011.

La consommation énergétique résidentielle moyenne est particulièrement élevée en Belgique : elle est systématiquement plus élevée que celle de tous nos voisins et elle est de 72% plus élevée que la moyenne des pays de l'Union européenne !

Consommation résidentielle (kWh/m2 - 2005)

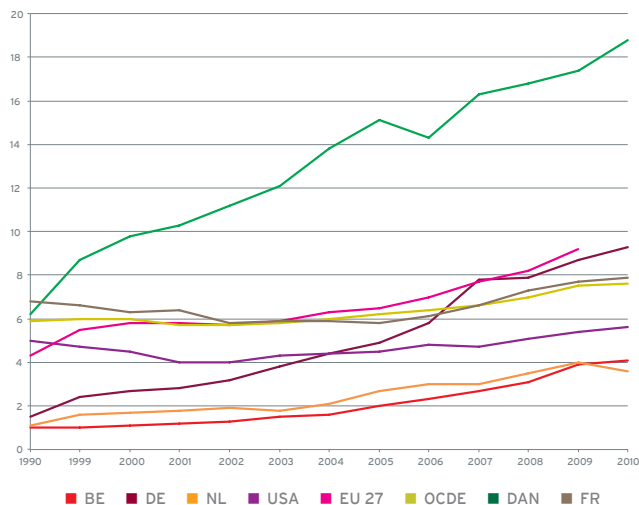


Source : NTUA (Primes forecast 2007); Mc Kinsey Greenhouse Gas Abatement Cost Curve V2,0.

Les économies d'énergies sont pourtant un gisement d'emplois. L'Alliance Emploi Environnement axée sur des programmes d'isolation des bâtiments, permettrait de relancer l'économie, créerait de l'emploi, réduirait la facture d'énergie des ménages et économiserait les ressources naturelles.

Pour ce qui est des énergies renouvelables, notre pays reste le parent pauvre de l'Union Européenne.

Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie



Source : OCDE, 2012.

■ 6. Des aides publiques aux entreprises mal ciblées et inefficaces

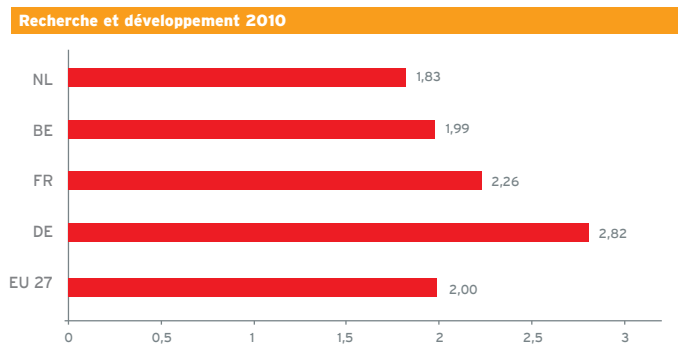
Les entreprises belges bénéficient d'un soutien important des autorités publiques sous forme de réductions de cotisations sociales ou de déductions fiscales. Ainsi dopées, elles cherchent en règle générale à réduire leurs coûts de production mais pas à améliorer leurs produits par la recherche et l'innovation.

Quelques 10 milliards sont ainsi transférés chaque années des Finances publiques aux entreprises privées . Et c'est sans compter les déductions des intérêts notionnels qui y ajoutent 5 milliards au profit principalement des holdings financiers et des multinationales.

Evolution et prévision des subventions salariales (millions d'euros - 1996-2012)							
	1996	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Réductions des cotisations patronales	1306	4779	4917	4722	4867	5001	4899
Subventions salariales	19	2501	3238	3925	5003	5777	5977
Via Sécu	0	1528	1828	1995	2420	3028	3155
Maribel social	0	637	664	688	750	870	889
Bonus jeunes (non marchand)	0	0	27	4	3	12	12
Maribel social alternatif	0	0	0	22	73	84	84
Activation	0	239	254	230	362	638	471
Titres-services	0	653	883	1051	1231	1424	1695
Via fédéral	0	948	1381	1900	2549	2710	2784
Travail de nuit et en équipe	0	599	701	758	916	978	1004
Heures supplémentaires	0	74	87	88	114	123	126
Recherche et DVLP	0	171	297	488	519	554	570
Subvention générale	0	53	208	470	889	934	960
Subventions spécifiques	0	51	88	97	110	121	125
Via région	19	24	29	31	34	38	39
Chômeurs âgés	0	10	15	17	20	24	24
Primes à l'emploi	19	14	14	14	14	14	14
Total en faveur des employeurs	1325	7279	8154	8647	9870	10778	10876
Réductions des cotisations personnelles	0	651	699	690	708	740	704

Source : Bureau du Plan, SPF Finances, Secrétariat du CCE, 2012.

Ce matelas financier n'encourage pas les entreprises à innover. C'est ce qu'atteste le niveau de la Recherche & Développement, en formation ou en dynamisme commercial chez nous en comparaison avec la moyenne de l'Union et de l'Allemagne en particulier.



Source : Eurostat, 2012.

Efforts de formation des employeurs

	1999	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Investissements des entreprises dans la formation des travailleurs	1,30%	1,09%	1,06%	1,08%	1,13%	1,15%	1,06%	1,02%

Source : Bureau du Plan.

Comme on peut le constater, les efforts de formation des employeurs n'ont jamais atteint le 1,9% de la masse salariale qu'ils sont supposés investir en vertu des Accords interprofessionnels réussis.

Taux de participation - Formation continue BILANS SOCIAUX

		1998	1999	2000	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Formation formelle	Moyenne	29,5%	30,4%	32,3%	31,7%	32,7%	32,7%	32,5%	32,6%	31,8%	32,6%	32,7%	34,0%
	Hommes	28,6%	29,9%	32,3%	31,9%	32,6%	32,6%	33,2%	34,6%	32,5%	33,5%	33,4%	34,9%
	Femmes	28,4%	29,5%	30,2%	31,5%	32,7%	32,2%	32,7%	31,0%	30,8%	32,3%	33,0%	34,5%
	Moyenne	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	15,1%	17,4%	18,5%	19,1%

Source : BNB, CCE, 2012.

6 Conclusions : besoin d'une politique de relance par la demande

Des prix surfaits

Les politiques économiques menées dans l'Union européenne n'offrent aucune perspective de relance économique. La réduction des dépenses publiques et les politiques basées sur la baisse des coûts salariaux et de la protection sociale minent le pouvoir d'achat des ménages et la consommation intérieure.

Elles reposent sur une politique de l'offre qui ne peut trouver de débouchés si on contracte d'autre part la demande. On hypothèque d'autre part les investissements nécessaires à un redéploiement économique et aux gisements d'emplois dont la transition vers une économie bas carbone ouvre la perspective. L'Europe perd d'avance la compétition mondiale en laissant son économie se désindustrialiser.

Pour une vraie relance, nous devons renforcer nos atouts et lever les obstacles.

Nos atouts sont le maintien et le renforcement du pouvoir d'achat de manière à stimuler la demande. Les besoins dans les domaines des économies d'énergie, de la mobilité, des services publics et privés en relation avec le vieillissement et la conciliation harmonieuse entre travail et vie privée, de la formation, de la santé sont énormes.

Pour cela nous devons préserver et améliorer nos mécanismes de protection : le salaire minimum, l'indexation automatique des salaires et des allocations sociales, des assurances sociales efficaces.

Il faut améliorer notre compétitivité non pas par les coûts salariaux mais par la qualité des produits, l'innovation et en contrôlant les marges qui pèsent sur les prix notamment de l'énergie.

Il faut aussi se donner les moyens de ces politiques. L'Etat doit retrouver des marges de manœuvres et le moyens d'investir non pas en taxant plus mais en taxant mieux. Une fiscalité plus juste, qui pèse plus sur les revenus du capital, sur les gros revenus, sera plus efficace que notre système de cadeaux aveugles dont bénéficient les entreprises sans aucune garantie de réinvestissement dans l'économie et pour l'emploi.

FGTB

Ensemble, on est plus forts

Pour plus d'infos:

FGTB

Rue Haute 42 | 1000 Bruxelles

Tel. +32 2 506 82 11 | Fax +32 2 506 82 29

infos@fgtb.be | www.fgtb.be

Toute reprise ou reproduction totale ou partielle du texte de cette brochure n'est autorisée que moyennant mention explicite des sources.
Editeur responsable : Rudy De Leeuw © décembre 2012

Deze brochure is ook beschikbaar in het Nederlands www.abvv.be/brochures

D/2012/1262/27 - 12/1419